



Ministère du Travail

Accueil > Le ministère en action > Coronavirus – COVID-19 > Déconfinement et conditions de reprise de l'activité >

COVID-19 | Objectif reprise : outil gratuit pour aider les TPE et les (...)

COVID-19 | Objectif reprise : outil gratuit pour aider les TPE et les PME

Conseils et appui gratuits sur les questions de prévention, de ressources humaines, d'organisation du travail ou de management

publié le : 19.05.20

📌 [Employeur](#) | [Organisation du travail](#) | [Relations professionnelles](#) | [Santé au travail](#) | [TPE](#)

Destiné aux entreprises et associations de droit privé de moins de 250 salariés, le dispositif « Objectif reprise » du ministère du Travail propose des **modalités gratuites de conseil et d'appui** pour favoriser la reprise ou la continuité de l'activité en combinant bonnes conditions de travail et performance.

"Objectif reprise" est déployé en région par le réseau Anact-Aract en lien avec les Direccte. Il mobilise les solutions et acteurs régionaux.

À compter du 19 mai, les entreprises qui rencontrent des difficultés dans la poursuite ou la reprise de leur activité peuvent - grâce au dispositif "Objectif reprise" - bénéficier de conseils et d'appui gratuits sur les questions de prévention, de ressources humaines, d'organisation du travail ou de management.

« **Objectif reprise** » propose notamment :

▶ un questionnaire pour aider l'entreprise à mieux évaluer ses points forts et marges de progrès dans

En pratique

1. Évaluez votre situation en accédant au questionnaire anonyme ci-dessous.
2. Les résultats vous permettent de visualiser vos points forts et points d'améliorations, accompagnés de premiers conseils et contacts.
3. Vous voulez aller plus loin ? Nous pouvons vous tenir informé de la publication de nouvelles ressources utiles et vous proposer de participer à des espaces d'échanges de pratiques inter-entreprises



QUESTIONNAIRE TPE

De 1 à 10 salariés

Financé par le Fonds social européen



Powered by **Sphinx**

En pratique

1. Évaluez votre situation grâce au questionnaire anonyme ci-dessous
2. Bénéficiez de premiers conseils et ressources utiles.
3. Vous souhaitez aller plus loin ? Demandez en fin de parcours à être recontacté par un expert des conditions de travail. Des formats d'accompagnement adaptés (appui flash ou approfondi, collectif ou individuel) pourront être proposés à certaines entreprises identifiées comme prioritaires.



QUESTIONNAIRE PME

11 à 249 salariés

Financé par le Fonds social européen



Powered by **Sphinx**

[Accueil](#) ▼

[Déconfinement et conditions de reprise de l'activité](#) ▼

[Protocole national de déconfinement pour les entreprises pour assurer la sécurité et la santé des salariés](#)

[COVID-19 | Objectif reprise : outil gratuit pour aider les TPE et les PME](#)

[Reprise de l'accueil en formation](#)

[Protéger les travailleurs, les emplois, les savoir-faire et les compétences](#) ▼

[Questions - réponses par thème](#) ▼

[Marché du travail pendant le COVID-19](#)

[Actualités](#)



Communiqués de presse



